

**Résolution adoptée**  
Séance plénière du 9 juillet 2025

## *Transition écologique, la société civile appelle à maintenir le cap*

### **Déclaration des groupes CFDT et Santé Citoyenneté**

Souvenons-nous, avril 2013, effondrement du Rana Plaza, plus de 1.000 morts. La prise de conscience brutale que notre consommation effrénée non seulement pollue et épuise les ressources naturelles, mais aussi encourage l'exploitation des êtres humains.

C'est clair, il faut s'intéresser à la chaîne de valeur. En France, la mobilisation de représentants de la société civile et en particulier, de syndicats et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire aboutit au printemps 2017 à la loi sur le devoir de vigilance.

Souvenons-nous, décembre 2015, ratification de l'accord de Paris par près de 200 États. Premier accord juridiquement contraignant en la matière, il fixe l'objectif commun, quasi universel, de contenir le réchauffement climatique à + 1,5 degré, autour de trois axes : atténuation, adaptation, financement.

L'enthousiasme est général, c'est clair, il y a urgence à agir.

Dix ans après, fin juin 2025, au Portugal, en Espagne, en Italie comme en France, le thermomètre atteint durant plusieurs jours 40°. À travers le pays plus de 2.000 établissements scolaires surchauffés ne peuvent accueillir les élèves, au ministère de l'éducation nationale le report des épreuves du baccalauréat est envisagé. Les épisodes de canicule, comme les inondations catastrophiques, sont de plus en plus fréquents et intenses sur tous les continents. L'accord de Paris ne sera pas respecté, les scénarios les plus pessimistes se profilent.

Pendant ce temps, un peu partout dans le monde, certains représentants politiques ou d'intérêts contestent la nécessité d'agir contre le réchauffement climatique, nient la réalité voire rêvent de l'interdire. Ils souhaitent simplifier, alléger, différer, abandonner...

D'abord sidérée par ce qui dépasse la fiction orwellienne, la société civile organisée que nous représentons ici se devait d'exprimer sa volonté de garder le cap de la transition écologique juste.

Pour nos groupes, la question n'est plus depuis longtemps « qui aurait pu prédire ? », mais bien « qui peut encore ignorer – ou feindre d'ignorer- ce qui a été dit, expliqué, documenté de longue date et que les faits et les chiffres démontrent ; qui peut encore sans vergogne laisser les problèmes s'amplifier et reporter une facture de plus en plus lourde sur les générations futures ? »

C'est pourquoi bien évidemment nous soutenons sans réserve cette résolution du CESE qui vient en appui de nombre d'avis ou travaux votés ces dernières années sur les divers domaines qui influent sur, ou subissent, le réchauffement climatique (biodiversité, santé, eau, consommation, travail, emploi...).

Oui, il faut garder le cap de la transition écologique et s'appuyer sur les 5 leviers identifiés :

- **La responsabilité sociétale** des entreprises et organisations *a minima* à l'échelle européenne, en défendant un modèle économique qui réduit l'empreinte carbone, assure la biodiversité, et permet de vivre dignement de son travail avec un haut niveau de protection sociale ;
- **La recherche et l'innovation** orientées vers des solutions compatibles avec les enjeux de transitions, la réduction des impacts environnementaux et la santé-environnement dans le concept *one health* ; il y a surtout avant tout l'enjeu à se concentrer sur le déploiement de filières s'appuyant sur des solutions technologiques matures et offrant des opportunités d'emplois déjà identifiées ;
- **La sobriété** comme moteur de transformation de nos modes de production et de consommation, avec l'accompagnement social adapté ;
- **La formation et le travail** dans une stratégie concertée avec les branches professionnelles, les acteurs associatifs, les partenaires sociaux, les régions afin d'anticiper les conversions nécessaires ;
- **L'adaptation au changement climatique** qui doit devenir une réelle priorité dans les territoires.

Tout cela passe par un effort permanent de concertation, d'association des parties prenantes, de dialogue, de co-construction et d'évaluation de l'efficacité des mesures mises en œuvre.

C'est bien ici et maintenant qu'il faut agir et il y a urgence.